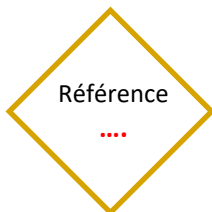




Castel Camping La Garangeoire - 85150 St Julien des Landes

Article 1101 et suivants - Code civil chap.XX
Entre les soussignés il a été convenu et arrêté ce qui suit :

IDENTIFICATION DU PRENEUR



Nom :Prénom : Profession :
Date et lieu de naissance : à E-mail :@.....
Adresse
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone : Téléphone portable :

ACCOMPAGNANTS

NOM PRÉNOM							
DATE DE NAISSANCE							

SÉJOUR

Du/..../.... (après 12h00/14h00) Au/..../.... (avant 12h00) Nombre de nuits :

Emplacement **SIMPLE** (tente seulement) - Emplacement **CLASSIQUE** avec ÉLECTRICITÉ -
Emplacement avec **ÉLECTRICITÉ, EAU, EVACUATION** - Emplacement **PREMIUM POUR TENTE** * -
Emplacement **CASTELS PREMIUM** * - Emplacement **STABILISÉ** avec ÉLECTRICITÉ -
Emplacement avec **SANITAIRE PRIVÉ PREMIUM** * - Emplacement avec **SANITAIRE INDIVIDUEL** * -
Emplacement **BIVOUCAC** * - Emplacement **AVENUE**.

*Prévoir une caution de 60€ à l'arrivée

ACOMPTE 25% du sous-total :

(+ montant de l'assurance annulation si souscrite)

SOLDE À VERSER AU PLUS TARD 30 JOURS AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR

Date :/..../.... Montant : €

Montant du séjour (à compléter ou à modifier)

Animaux (tatoués, vaccinés, 2 maximum) : Oui Non / Voiture supplémentaire : Oui Non

Location frigo 90 Litres** : Non Oui 10€/nuit en basse saison et 12€/nuit du 20/07 au 20/08

Location mobilier** : Non Oui (1 table + 6 fauteuils : 42€/semaine)

****Payable à la réservation et non remboursable** (suivant disponibilité – déjà inclus pour les emplacements Premium)

Assurance annulation : Non Oui (2.8% du montant total du séjour à régler au moment de la réservation)

Taxe de séjour (Juillet/Août seulement) : 0.61 € par jour et par personne de plus de 18 ans (prix 2020).

PAIEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location d'emplacement décrites en page 2 et m'engage à m'y conformer. **Je vous transmets ce contrat rempli et signé auquel je joins un acompte de 25% du montant total** (+ le montant de l'assurance annulation spécifique si souscrite). **Je réglerai le solde 30 jours avant le début du séjour.**

Par carte bancaire (Visa, Mastercard, CB).

-Par téléphone, merci de nous contacter au 02 51 46 65 39 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

-Ou en ligne avec le site suivant :

Veuillez renseigner le code, ci-joint durant la procédure :

Veuillez trouver ci-joint un chèque bancaire en euros, tiré sur une banque française

J'ai effectué un virement sur le compte SAS Camping de la Garangeoire en précisant mon nom et numéro de référence
Crédit Mutuel – La Mothe Achard - IBAN : FR76 1551 9390 3600 0205 6150 169 – BIC : CMCIFR2A

Lieu et date
Lu et approuvé,

Signature du preneur

Signature du gestionnaire



CONDITIONS GÉNÉRALES

DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING

1. Le Camping La Garangeoire accepte la réservation d'emplacements afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Cette réservation est soumise aux conditions suivantes :
 - ★ La demande de réservation sera accompagnée du paiement **d'un montant de 25% du coût total du séjour** (+ le montant de l'assurance annulation et de la location de frigo ou de mobilier si demandées). Ces 25% sont à titre d'acompte déductible du montant du séjour. Après réception du règlement et du contrat dûment rempli et signé, nous vous adresserons une confirmation de réservation.
 - ★ Le solde du séjour est à verser au plus tard 30 jours avant le début du séjour, en absence de ce paiement, votre réservation sera automatiquement annulée.
2. L'emplacement est mis à votre disposition à partir de 12H00, sauf les emplacements PREMIUM, SANITAIRE PRIVÉ et les emplacements avec location de réfrigérateur et/ou de mobilier, pour lesquels l'arrivée est possible à partir de 14H00. L'emplacement doit être libéré avant midi le jour du départ.

Une caution de 60 € pour les emplacements PREMIUM et SANITAIRE PRIVÉ vous sera demandée avant le début de votre séjour pour garantir la perte, la casse, la dégradation du matériel et la propreté à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux ou du matériel manquant ou détérioré.
3. Chaque emplacement peut être occupé par 6 personnes maximum (ou par parents + enfants dans le cas des familles nombreuses).
4. La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers sans notre accord préalable
5. Toute modification des informations fournies à la réservation doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
6. Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre emplacement. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue.
7. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison. Par conséquent, la souscription préalable d'une assurance adéquate est fortement recommandée.
8. Toute annulation doit nous être notifiée par écrit, la date de réception déterminant la date d'annulation. En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte est remboursable déduction faite de l'indemnité d'annulation à concurrence de 150€. Un acompte inférieur à 150€ est donc non remboursable. Passé ce délai de 30 jours, les sommes versées resteront acquises au camping au titre d'indemnité de rupture du contrat. Dans tous les cas, le montant de l'assurance annulation n'est jamais remboursable.
9. Veuillez nous adresser ce contrat de location rempli et signé.
10. Les litiges éventuels seront de la compétence du tribunal d'instance des Sables d'Olonne.
11. Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons, par voie électronique <https://cm2c.net> ou par voie postale : CM2C – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS
12. Les vacanciers sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping notamment en ce qui concerne le calme nocturne. Le règlement est affiché à l'entrée du camping, disponible à la réception, sur notre site web et peut vous être adressé sur simple demande.
 - La circulation automobile est interdite de 22h30 à 7h00 dans l'enceinte du camping. Les véhicules arrivant après 22h30 doivent se garer dans le parking situé face à la réception.
 - Les visiteurs doivent se présenter spontanément à l'accueil dès leur arrivée et s'acquitter de la redevance correspondante. L'accès aux piscines leur est interdit, conformément à la réglementation.
 - Toute activité gratuite ou payante mentionnée dans notre brochure ou site internet, peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre séjour sur le site. À ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.
 - Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou représentants légaux.
 - Vous autorisez (sans contrepartie) La Garangeoire à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous-même et des personnes hébergées avec vous qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping La Garangeoire.

Ces précisions sont nécessaires afin d'éviter tout malentendu. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour à La Garangeoire.

ASSURANCE ANNULATION et INTERRUPTION DE SÉJOUR *Campez Couvert*

Vous avez la possibilité de souscrire lors de votre réservation l'assurance spécialisée *Campez Couvert* de Gritchen Tolède. Celle-ci est optionnelle mais fortement recommandée. Elle vous permet d'être remboursé du montant de votre séjour en cas d'imprévus avant et pendant votre séjour. Lisez attentivement les conditions générales, le détail des garanties, exclusions et franchise pour vérifier l'adéquation avec votre situation et vos facteurs de risque :

<https://www.campez-couvert.com/pour-les-particuliers/prendre-connaissance-des-cga/>

EN CAS D'ANNULATION, vous devrez **avertir le camping** de votre désistement et **déclarer le sinistre** dans les 5 jours ouvrés où vous en avez eu connaissance, sur le site www.campez-couvert.com/que-faire-en-cas-dannulation/

Pour plus d'informations, consultez www.camping-la-garangeoire.com

S.A.S Camping La Garangeoire, au capital de 210 320 € - INSEE 30136532600186 - R.C La Roche-sur-Yon 78B424